

Coût de l'imprévoyance Le Groupe VYV appelle à une meilleure protection prévoyance des Français

En 2025, le coût de l'imprévoyance a été calculé à hauteur de 17 milliards d'euros par l'Observatoire de l'imprévoyance du Groupe VYV. Pour le Groupe VYV, premier acteur de protection sociale, il est nécessaire de s'engager en faveur d'un socle de couverture prévoyance collective, solidaire et obligatoire pour tous.

Coût de l'imprévoyance : 17 milliards d'euros par an

Depuis 2019, l'Observatoire de l'imprévoyance du Groupe VYV mène des travaux de recherche et des initiatives afin de sensibiliser les Français à la nécessité d'être bien couverts en prévoyance pour faire face financièrement aux aléas graves de la vie. En 2022, l'Observatoire estimait à 15 milliards d'euros par an le montant des prestations de prévoyance non servies aux Français par insuffisance de couverture. En 2025, ce chiffre augmente à hauteur de 17 milliards d'euros répartis de la façon suivante :

- les **adultes** en cas d'arrêts de travail, d'invalidité, de décès, d'aidance ou de handicap à hauteur de 60% (contre 56% en 2022), soit 10,1 milliards d'euros ;
- les **seniors** en situation d'aidance, de perte d'autonomie et concernés par le financement des obsèques à hauteur de 28% (contre 29% en 2022), soit 4,7 milliards d'euros ;
- les **enfants** en situation de handicap à hauteur de 13% (contre 15% en 2022), soit 2,2 milliards d'euros

« Afin d'éviter que chacun ne se retrouve fragilisé à la suite d'un accident ou d'une dégradation de l'état de santé, le Groupe VYV défend une approche de la prévoyance fondée sur l'articulation de dispositifs publics, assurantiel collectif et individuel impliquant dialogue social, prévention et pédagogie. »

André-Charles Puech
Directeur délégué
Assurance & Protection
sociale du Groupe VYV

Pourquoi cette hausse ? Décryptage

Cette hausse de 13% du coût de l'imprévoyance évolue en raison de plusieurs facteurs :

- **l'augmentation des garanties** liées aux évolution des rémunérations et plafonds annuel de la sécurité sociale ;
- **la réévaluation des besoins de couverture** pour les personnes en situation de handicap ;
- **l'augmentation du nombre de personnes** qui bénéficient des garanties.

La population des actifs représente 8,9 milliards d'euros en 2025, soit une hausse de 7% par rapport à 2022. La population des inactifs, quant à elle, augmente de 23% par rapport à 2022 et représente 8 milliards d'euros en 2025. Ces chiffres mettent en évidence une fragilité sur les besoins de protection face aux aléas de la vie.

L'imprévoyance : un défi collectif

Dans ce contexte, **le Groupe VYV soutient activement la proposition de loi Viry sur la prévoyance collective obligatoire du député Stéphane Viry**. Elle a pour objectif de rendre la couverture prévoyance (incapacité, invalidité, décès) obligatoire pour tous les salariés du secteur privé y compris pour les non-cadres. Ceci afin de :

- Réduire les inégalités d'accès à la protection
- Mutualiser les risques pour un coût maîtrisé
- Compléter les régimes de base souvent insuffisants

Le Groupe VYV continuera à se mobiliser pour que ce texte, déjà cosigné par les députés de plusieurs groupes politiques, soit examiné rapidement à l'Assemblée nationale et au Sénat, afin de faire progresser notre législation et d'ouvrir de nouveaux droits pour les salariés.

En faisant de l'imprévoyance un sujet de débat public, le Groupe VYV s'engage dans la transformation du modèle social. C'est en agissant collectivement aux côtés des employeurs que nous pourrons relever cet enjeu sociétal : construire une couverture plus juste et adaptée aux besoins des actifs.

Retrouvez [l'infographie](#) complète de l'étude de l'Observatoire de l'imprévoyance

Pour calculer votre niveau de prévoyance, découvrez [le quiz de l'imprévoyance](#)

À propos du Groupe VYV

Union mutualiste de groupe (UMG) créée en 2017, le Groupe VYV est issu du rapprochement de plusieurs mutuelles et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire. Il défend le droit à la santé pour tous et incarne la force du collectif. Le Groupe VYV intervient à travers trois métiers : assurances & retraite, soins & accompagnement, logement. Avec 10 000 élus locaux et militants, dont près de 2 600 délégués élus parmi les adhérents et 48 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser la co-construction, le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.

Son réseau d'agences et d'établissements, déployé sur l'ensemble du territoire, lui permet d'être au plus près des besoins des employeurs publics et privés, de protéger 10,6 millions de personnes, en accompagner et soigner 6 millions, et en loger près de 400 000.

Son chiffre d'affaires de 11,2 milliards d'euros et son résultat net de 238 millions d'euros en 2024 confirment sa place de premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

Parce que la santé est un droit, le Groupe VYV, groupe mutualiste de santé et de protection sociale, agit grâce à ses mutuelles et à son réseau d'établissements de soins et de logements, pour que personne ne soit laissé de côté.

www.groupe-vyv.fr



Contact presse

Valentine Vilarem : valentine.vilarem@groupe-vyv.fr / 07 88 40 76 22